

Paris, le 14 décembre 2017

---

## Communiqué de presse

---

### Enquête « Accès au droit » sur les discriminations : l'origine, le handicap et l'isolement, facteurs aggravants pour l'accès au logement locatif

Le Défenseur des droits publie aujourd'hui les résultats du [cinquième volet de sa grande enquête « Accès aux droits »](#), portant sur les discriminations dans l'accès au logement locatif dans le parc privé et social.

Sur l'échantillon représentatif en population générale de l'enquête Accès aux droits<sup>1</sup>, près d'un quart (24%, soit 1208 personnes) a recherché un logement à louer au cours des cinq dernières années.

Alors que le projet de loi sur le logement annoncé par le gouvernement place la mobilité et les parcours résidentiels au cœur de ses objectifs, les résultats apportent un éclairage inédit sur les conditions d'accès à un logement locatif et des discriminations rencontrées :

- Si une large majorité des personnes ayant recherché un logement à louer ont vu leurs recherches aboutir rapidement, en moins d'un an (69%), près d'un tiers ont trouvé beaucoup plus difficilement, en plus d'un an pour 10%, ou même n'avaient toujours pas trouvé au moment de l'enquête (21%).

Les plus jeunes, en début de parcours résidentiel, sont les plus nombreux à avoir trouvé rapidement, le plus souvent dans le parc locatif privé. A l'inverse, les personnes les moins en mesure de répondre aux conditions d'accès au parc locatif privé, au vu de leurs ressources mais aussi de données moins objectives, ont rencontré plus de difficultés. Elles sont souvent contraintes de limiter leurs recherches au seul parc social. C'est en particulier le cas des familles monoparentales, des personnes immigrées et plus encore des personnes perçues comme arabes ou noires.

---

<sup>1</sup> 5117 personnes enquêtées en métropole, âgées de 18 à 79 ans

- La perception des discriminations dans l'accès au logement dans l'ensemble de la population dans l'enquête est forte : 46% considèrent que les discriminations y sont fréquentes ou très fréquentes.
- Parmi les personnes ayant recherché un logement à louer dans les 5 dernières années, 14% d'entre elles déclarent avoir fait l'objet d'une discrimination dans le cadre de leur recherche. Les expériences de discriminations apparaissent très contrastées selon les groupes sociaux. Ainsi, alors que seuls 5% des hommes perçus comme blancs et diplômés ayant recherché un logement déclarent une discrimination, c'est le cas pour 19% des personnes en situation de handicap, de 24% des mères seules avec des enfants de moins de 6 ans, de 30% des hommes perçus comme arabes et 40% pour les hommes perçus comme noirs.
- Les démarches entreprises pour faire valoir leurs droits par les personnes qui déclarent avoir été confrontées à une discrimination lors de leur recherche de logement restent peu fréquentes (11% des personnes concernées). La difficulté de la preuve, la complexité des procédures ou encore des délais souvent dissuasifs, restent souvent des obstacles insurmontables en l'absence d'un solide accompagnement.

Ces résultats font ressortir la nécessité de poursuivre les actions de promotion de l'égalité et d'accès aux droits, ainsi que celle de lutte contre les discriminations, dans l'ensemble du parc locatif, privé comme social. A cet égard, le Défenseur des droits a publié [un dépliant d'information](#) pour le grand public et un guide [Louer sans discriminer](#) à l'attention des bailleurs et propriétaires privés.

Le Défenseur des droits tient à souligner que de récentes évolutions légales, qu'il a appuyées, constituent des avancées pour faire progresser le droit au logement dans le respect de l'égalité. Tel est le cas de la reconnaissance du testing comme mode de preuve en matière civile ou encore des mesures pour une meilleure transparence des pratiques pour l'accès au logement, dans les secteurs locatifs privé comme social.

#### Contacts presse

—  
Bénédicte Brissart  
Conseillère presse et Communication  
[benedicte.brissart@defenseurdesdroits.fr](mailto:benedicte.brissart@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 23 27 / Port. : 06 85 08 70 25

—  
Laetitia Got  
Chargée de la mission presse  
[laetitia.got@defenseurdesdroits.fr](mailto:laetitia.got@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 22 79 / Port. : 06 20 50 34 46